



VEGEM@G n°127 - 4 juillet 2014

## **TVA : le retour du taux à 10 % pour la plupart des supports de culture !**

---

L'instruction fiscale publiée le 24 juin accorde le taux de 10 % à tous les supports de culture avec matières organiques végétales prépondérantes (tourbes, écorces, fibres de bois etc.) qui intègrent des matières minérales ou des matières synthétiques. De ce fait, la grande majorité des supports de culture vendus en France peuvent bénéficier du taux de 10 %.

Le retour de ce taux de TVA aura un impact positif sur le marché des terreaux destinés au grand public et aux collectivités, ce dont nous nous réjouissons. [Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts.](#)